

la Sambrienne

Le magazine des locataires de la société
de logement de Charleroi et de Gerpinnes



bpost

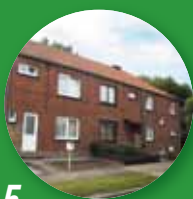
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

n° 24
SEPTEMBRE
2019

VOTRE AGENT DE QUARTIER

Pages 10-11

POLICE LOCALE CHARLEROI



Pages 4-5
La Sambrienne
investit



Pages 8-9
Été solidaire



Page 20
Utiliser un extincteur





Sommaire

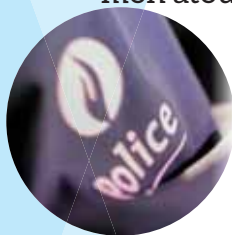


Montignies-sur-Sambre
42 logements rénovés
18 familles à reloger



Projet solidaire

Mon policier de quartier,
mon atout sécurité et proximité



Logements moyens



Antenne CCLP



Micro gaffe

Comment utiliser correctement
un extincteur?

Agenda des collectes

tib

Édito

3

4-5

La Sambrienne investit

6

7

Opération cité propre



8-9

Été solidaire



10-11

12

Les artistes arrivent à la Cité Parc!

13

14-15

Vente de biens



16

17

Demande de transfert,
des conditions s'appliquent

18

19

Calcul du loyer au 1^{er} janvier 2020

20

21

La Sambrienne s'engage
pour votre sécurité



22-23

24

Participez à notre QUIZZ



18.000 RAISONS

Il est vrai que lorsqu'on présente des projets ou des investissements, on n'en explique jamais vraiment la cause. On décrit leurs étapes et leurs buts poursuivis, on en donne les chiffres, les coûts et les risques, mais les raisons ne sont que rarement mises au premier plan.

Pourtant, toutes nos actions ont bel et bien une cause : VOUS.

Plus que jamais, nous souhaitons investir afin d'améliorer votre qualité de vie. Il est vrai que le travail est colossal, mais grâce à vous et à nos merveilleuses équipes qui donnent toujours leur maximum, les mauvais souvenirs et les embûches pourront un jour être derrière nous.

Vous êtes nos 18.000 raisons d'investir et d'amener des projets.

C'est pourquoi nos réflexions nous ont permis d'établir plusieurs politiques et stratégies pour les mois et les années à venir. Parmi celles-ci, on retrouve bien entendu notre politique immobilière, qui est la plus importante quand on parle de votre bien-être, mais également notre stratégie financière, qui repose sur les structures locatives de La Sambrienne, et nos partenariats, qui sont mis en place dans l'unique but de vous offrir des services supplémentaires.

Tout ceci représente donc les grandes lignes de la marche à suivre de toutes nos équipes, la direction, les organes de gestion et le personnel. Il s'agit, pour vous, de l'assurance d'un service public qui mettra votre qualité de vie en avant.

La machine est en marche.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Maxime FELON,
Président du CA

Comité de rédaction:

B. Vanhemeseel, C. Cajot, D. Conte, J. Lhoir, L. Bael,
V. Di Bella, C. Quairiaux, M. Remacle, C. Warzée, F. Corman
Remerciements à Romina Serra (Tibi)

Éditeur responsable:

Fadel Azzouzi, Directeur Gérant
Rue Trieu Kaisin 70 – 6061 Montignies-sur-Sambre

Graphisme et impression:

Bietlot imprimerie

Photos:

Pixabay – Freepik – La Sambrienne – Adobe Stock



LA SAMBRIENNE INVESTIT

**À MONT-SUR-MARCHIENNE,
RUE CHAMP CHARBONNIÈRES
ET RUE DE LA BERGERIE,
47 MAISONS SERONT RÉNOVÉES
GRÂCE AUX SUBSIDES REÇUS
DE LA RÉGION WALLONNE**





Les travaux de rénovation visent l'amélioration des performances **énergétiques** des bâtiments, avec pour enjeux la réduction des charges locatives et un meilleur confort.

Les travaux économiseurs d'énergie devront atteindre au moins 60 % de l'investissement. Les autres travaux, limités à 40 % de l'investissement, devront porter sur les problèmes liés à la **salubrité** et à la **sécurité** des logements.

75 % de ces travaux sont subsidiés par la région Wallonne, 25% sont à charge de la société de logements publics.

Maître de l'Ouvrage: La Sambrienne

Auteur de projet: Lambdarchitectes

Entreprise: Association Momentanée BEMAT - Gilles MOURY

LISTE DES LOGEMENTS CONCERNÉS:

Rue de la Bergerie 17, 19, 21, 23, 33, 35, 37, 39, 2, 4, 6, 8

Rue Champ Charbonnières 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 19, 21, 23, 41, 43, 45, 47, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64

En bref, voici ce qui sera réalisé dans votre logement:

Extérieur:

- Rénovation de la toiture avec isolation
- Rénovation de l'enveloppe extérieure avec enduits sur panneaux isolants
- Remplacement des châssis (PVC)

Intérieur:

- Renouvellement complet de l'installation électrique
- Remplacement des décharges sanitaires
- Remplacement des tuyaux d'eau sanitaire
- Remplacement des équipements sanitaires uniquement dans les logements une chambre
- Système de ventilation motorisé avec extracteur système C
- Placement de chaudières gaz à condensation y compris ventilateur

Aménagement des abords

QUELQUES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Si, j'ai déjà fait (ou la société) certains travaux, que se passera-t-il?

Avant de commencer les travaux prévus, chaque logement sera examiné au cas par cas, il vous sera loisible d'exposer votre cas à notre responsable maîtrise d'ouvrage et à l'auteur du projet, le Bureau Lambdarchitectes.

Les modifications techniques ont engendré la perte d'alimentation de gaz pour les cuisinières? Que faire si je possède une cuisinière au gaz?

Dans le cadre de l'accompagnement social des locataires et étant donné le caractère imposé de cette modification, La Sambrienne participera financièrement à l'achat des nou-

velles cuisinières électriques. Le remboursement s'effectuera à concurrence de 250,00€ maximum contre présentation de la facture d'achat de la nouvelle cuisinière électrique et après constatation sur place par le service social ou un agent du patrimoine.

J'ai des encombrants ou des objets dont je souhaite me débarrasser... que dois-je faire?

La Ressourcerie du Val de Sambre collecte gratuitement, à votre domicile, tous types d'encombrants ménagers (vieux meubles, matelas, canapés, gros électroménagers, etc.).

Ne sont pas repris: les déchets ménagers, de jardin, ... ainsi que les déchets dangereux! Les enlèvements s'effectuent uniquement sur rendez-vous.

Les déchets doivent être stockés au rez-de-chaussée et facilement accessibles aux agents qui effectuent l'enlèvement.

Collecte sur rendez-vous 071/47 57 57

Les recyparcs

Rue de Marcinelle à Couillet et rue de Pétrina à Fontaine-l'Évêque sont accessibles

- du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00
- le samedi de 9h15 à 17h30.

Étant donné que les travaux s'effectueront en site occupé, nous comptons sur votre bonne collaboration afin que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions.



immo

MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

42 LOGEMENTS RÉNOVÉS

18 FAMILLES À RELOGER



C'est tout un immeuble de 42 appartements que la Société Wallonne du Logement va rénover, rue du Marais à Montignies-sur-Sambre. Seul hic: 18 familles les occupent encore et doivent donc être relogées. Heureusement, La Sambrienne a l'expérience de ce genre de situation.

La Société Wallonne du Logement (SWL), en sa qualité de propriétaire du site, a informé La Sambrienne de son intention de rénover en profondeur l'immeuble à haute valeur historique et architecturale de 42 appartements sociaux situé rue des Marais à Montignies/Sambre.

«Il s'agit de travaux de rénovation énergétique qui permettront une meilleure isolation des lieux et des économies d'énergie sur le site. Une mise en conformité complète est aussi prévue et visera entre autres plus de sécurité pour les habitants du site. Ce seront des logements plus modernes, plus sûrs et plus performants», explique la SWL.

Cet immeuble est confié en gestion à La Sambrienne, qui y loge actuellement 18 ménages. Les travaux devant être réalisés en site inoccupé, il est donc impératif pour La Sambrienne de transférer le plus rapidement possible les derniers locataires en place. Le chantier devra démarrer pour le 30/11/2019.

Cette situation, La Sambrienne l'a déjà vécue à plusieurs reprises. Dernièrement, c'est la Cité Harmegnies et ses tours des rues de Lodelinsart et Carena à Charleroi-Nord qui ont dû être vidées. «Heureusement, pour ces situations, on peut maintenant compter sur l'expérience de notre équipe», explique-t-on à La Sambrienne. «Au sein du service social, nous avons ainsi une référente sociale qui collabore étroitement avec la direction immobilière. Elle sera présente sur le site régulièrement, à la rencontre des

locataires. Elle y tiendra des permanences et verra, pour les locataires le souhaitant, comment faciliter ce déménagement.»

Avant cela, notre service social prendra contact individuellement avec chaque locataire pour les informer de la situation et notre service juridique enverra le congé renon prenant cours le 1/7/2019 pour se terminer le 31/12/2019.

Un véritable travail d'accompagnement sera alors entamé: *«Il est important que ce déménagement se fasse dans de bonnes conditions. Il s'agit bien d'un relogement, vu qu'aucun retour dans leur logement n'est prévu. Les frais de déménageurs seront pris en charge par la SWL et un transfert prioritaire sera proposé aux locataires. Nous lancerons aussi les procédures de remboursement via les allocations de déménagement et de loyer (ADeL), au bénéfice des locataires.»* Et, si tous n'en ont pas besoin, cette aide au relogement peut s'avérer précieuse: *«Cela va parfois jusqu'à aider la famille à s'intégrer dans son nouveau quartier, à lui présenter les services qui y sont présents et à ce qu'elle y prenne ses marques.»*

Une fois les travaux de rénovation énergétique, de mise en conformité et de sécurisation effectués, la SWL confiera encore la mise en gestion des logements à La Sambrienne.

A suivre, donc, d'ici à l'entrée de nouveaux locataires dans ces 42 habitations plus performantes ...

Dans vos quartiers



ENVIE DE MONTER UN PROJET COLLABORATIF DANS VOTRE QUARTIER ?

ENVIE DE CRÉER UN JARDIN PARTAGÉ ?

La Sambrienne peut vous recevoir et voir ensemble comment concrétiser votre projet.

Afin d'augmenter l'offre de services et d'animations dans ses quartiers, La Sambrienne cherche activement de nouveaux partenaires et des projets collaboratifs à mener dans ses quartiers. Si vous avez l'idée et l'énergie, nous pourrons vous guider jusqu'à trouver les moyens nécessaires.

N'hésitez pas à nous envoyer un résumé de votre projet à l'adresse info@lasambrienne.be, notre gestionnaire des partenariats vous contactera et verra comment vous accompagner.



La qualité du cadre de vie des locataires est une préoccupation constante de La Sambrienne.

Afin de préserver un environnement propre et de qualité, La Sambrienne, en collaboration avec la Ressourcerie du Val de Sambre, organise des opérations de collectes d'encombrants par la mise à disposition de conteneurs.

Les déchets verts et détritiques ménagers ne sont pas collectés.

La quantité admise équivaut au contenu d'un coffre de voiture ou d'une petite remorque.

• SEULS LES ENCOMBRANTS SONT REPRIS!

Les objets sont à déposer par le locataire dans le conteneur (pas à côté de celui-ci).

Un ramassage à domicile est uniquement possible pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées ne pouvant se déplacer via un appel 48 heures avant la date de l'opération au 071/272 000 option 1.

Vous trouverez ci-après le calendrier 2019 des opérations de collectes des encombrants.

Il est essentiel de respecter les dates et lieux de collectes. Il est strictement interdit de déposer vos encombrants en dehors de celles-ci.

Cité	Commune	Date
Spignat B9	Marchienne-au-Pont	01/10/2019
Cecca	Marcinelle	03/10/2019
Moret	Dampremy	08/10/2019
Moria	Mont-sur-Marchienne	10/10/2019
Renchon	Mont sur-marchienne	15/10/2019



RETOURNER UN QUARTIER, UN PROJET À LA FOIS!

Dans le cadre du projet «Été Solidaire», le Comité Solidarité Jeunesse, les jeunes engagés par la Ville et une foule de bénévoles ont «retourné» le quartier de Jumet Hamendes, du 19 au 30 août. Nous vous proposons une visite guidée, en compagnie de ceux qui ont fait vivre ce projet.

Au cœur de Jumet Hamendes, entre les maisons des rues Deterville et de l'Union, nous entrons sur le terrain mis à la disposition du Comité Solidarité Jeunesse depuis bientôt deux ans. On y entend des bruits de truelles qui frottent sur le béton frais, des coups de pelle et de râteau, et surtout des rires. Ce que l'on entend là, c'est le bruit d'un quartier qui se rénove et se relève. «Il y a 30 ans que j'habite dans le quartier», explique Emmanuel Hovens, trésorier de l'ASBL. «En 30 ans, je n'ai jamais vu ce terrain si propre. Et je crois même que je n'ai jamais vu les murets complets, avec des couvres-murs.»

Pendant cette visite, une dizaine de jeunes est justement en train de maçonner et de poser les lourdes dalles de béton qui protégeront les murets entourant le terrain. Ils sont encadrés par les ouvriers de La Sambrienne, qui leur apprennent les bons gestes. Ils sont aussi engagés sous contrat d'étudiant par la Ville de Charleroi et sont rémunérés pour cette participation de 10 jours au projet. «Mais attention, pas tous, hein! On a eu droit à dix jeunes sous contrat. Les autres, ce sont tous des bénévoles», explique Marylène Mordant, la présidente. «Dans le quartier, tout le monde s'est bougé. Je pense qu'on a pu compter sur une trentaine de jeunes en plus de ceux qui ont eu la chance d'avoir un contrat. On a eu des hommes de métier qui ont libéré du temps pour venir aider. Les commerçants du coin ont fourni les repas. Et même les aînés sont venus donner un coup de main, ou offrir des boissons aux jeunes!»



Il faut dire que ce projet, le quartier l'attend depuis longtemps. «On avait déjà introduit une demande l'année passée, mais un autre projet avait été retenu. Alors, on a bossé quand même sans Été Solidaire. Et cette année, on a insisté et persévéré.» Insister et persévérer. C'est un peu le slogan de Marylène et de son association. Avec ses coups de gueule et sa motivation à toute épreuve, tous les habitants la connaissent. Et tous sont bien forcés de constater que ça marche!

«Il y a deux ans, le terrain est un peu à l'abandon. Et la maison là-bas, était destinée à la vente. Maintenant, la maison c'est notre maison de quartier, que l'on veut faire reconnaître comme maison de jeunes. La Sambrienne l'a vendue à la Ville qui nous la met à disposition. Et pour le terrain... je vous laisse voir!» Et quel changement! D'un côté, une immense fresque de graffiti, réalisée lors de la Fête des Voisins et illustrant l'histoire verrière de Jumet. De l'autre, un jardin partagé avec sa serre, ses bacs et ses jeunes qui y bossent chaque semaine. Et au milieu, les terrains de pétanque, remis à neuf dans le cadre d'Été Solidaire.

«Été Solidaire, ça nous a surtout permis de récompenser nos jeunes qui travaillent sur le terrain et nos projets de quartier depuis des années! Mais, avec le matériel fourni par La Sambrienne, on a aussi pu vraiment améliorer le terrain, et donc le bien-être de tout le quartier. Le jardin partagé a été clôturé. On a évacué plus de 5 tonnes de gravats et déchets. Et puis, les terrains de pétanque ont été rénovés, quinze ans après notre premier projet.» C'est en effet autour de ces terrains que l'ASBL a démarré. Depuis, l'équipe de bénévoles s'est agrandie et a un peu vieilli. «Mais là, c'est certain que la relève est assurée. Avec ces jeunes, on est partis pour des années! C'est promis!»



Dans vos quartiers



ÉTÉ SOLIDAIRE





MON POLICIER DE QUARTIER, MON ATOUT SÉCURITÉ ET PROXIMITÉ

Qui est mon inspecteur de quartier?
Quand puis-je faire appel à ses services?
Comment le contacter?
Ces quelques questions,
nous nous les sommes déjà tous posées.

Dans vos quartiers



Vos inspecteurs de quartier sont votre premier contact avec la police. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour la sécurité et la qualité de vie dans votre quartier. Polyvalents et proches des citoyens, les policiers de proximité veillent au bien-vivre dans les quartiers qu'ils gèrent. Selon que vous habitez Ransart, Jumet, Marcinelle, Charleroi..., vous dépendez d'un poste de police spécifique. Chaque rue de l'entité est placée sous la responsabilité d'une équipe d'inspecteurs. Mais savez-vous comment les contacter?

QUELLES MISSIONS POUR L'INSPECTEUR DE QUARTIER?

Ce policier est sur tous les fronts. Il patrouille en rue, acte des plaintes, gère des conflits de voisinage ou familiaux, vous assiste en cas de vol,...

Son travail quotidien consiste à:

- gérer les mouvements de la population: changements d'adresse, inscriptions comme nouveaux habitants, radiations d'office...
- assumer des interventions de quartier: différends entre voisins, feux dans les jardins, mauvais stationnements, propreté, véhicules abandonnés...
- organiser des opérations de sécurisation d'initiative ou suite aux doléances des riverains
- exécuter des devoirs émanant de l'autorité administrative ou judiciaire: enquêtes, auditions...
- contrôler l'état de la voirie: éclairage, signalisation, état de la chaussée
- relayer vers l'autorité administrative les attentes de la population en matière de sécurité
- revoir et conseiller les victimes de vol après le dépôt de plainte
- assumer des services d'ordre locaux: courses cyclistes, ducasses, brocantes, cortèges...
- organiser une présence jusqu'à 21h00 en semaine et 22h00 le week-end.

5 DISTRICTS DE POLICE

Notre métropole wallonne compte plus de 200.000 habitants et s'étend sur environ 10.000 hectares! La proximité ne se gère pas à Charleroi comme dans une commune moins urbanisée. C'est pourquoi les policiers de quartier rayonnent sur l'entité à partir de cinq districts qui desservent les 15 anciennes communes:

- **District Centre:**
6000 Charleroi
- **District Nord:**
6040 Jumet,
6041 Gosselies,
6042 Lodelinsart
- **District Sud:**
6001 Marcinelle,
6010 Couillet,
6032 Mont-sur-Marchienne
- **District Est:**
6043 Ransart,
6060 Gilly,
6061 Montignies-sur-Sambre
- **District Ouest:**
6020 Dampremy,
6030 Marchienne-au-Pont,
6030 Goutroux,
6031 Monceau-sur-Sambre,
6044 Roux

LE DISTRICT SUD SUR FACEBOOK

C'est tout nouveau, il s'agit d'un projet pilote propre à Charleroi: le District Sud communique avec les citoyens sur Facebook. Grâce au groupe Facebook «Police de proximité – Marcinelle, Couillet, Mont-sur-Marchienne», votre police de quartier s'invite dans votre salon. Conseils en matière de sécurité, opérations de police menées sur le District Sud, rappel des règles du bien-vivre ensemble sont quelques-uns des sujets abordés dans ce groupe qui se veut interactif avec les citoyens. C'est une manière de retisser du lien entre la police de proximité, et une population de plus en plus connectée.

Vous aussi rejoignez, sur Facebook, le groupe «Police de proximité – Marcinelle, Couillet, Mont-sur-Marchienne»!

70 RUES CONNAISSENT UNE NOUVELLE AFFECTATION

Auparavant la répartition se faisait sur la base de 55 quartiers. Dans un souci de cohérence, tous les habitants d'une même localité (même code postal) dépendent d'un seul poste de police. Ce n'était pas toujours le cas. Par exemple, les habitants de la rue d'Heppignies à Ransart dépendaient soit d'inspecteurs affectés au District Nord, soit au district Est. Cette situation appartenait maintenant au passé. Le changement touche une septantaine de rues. Les cinq districts sont concernés. Plus logique, le nouveau découpage vous simplifie la vie.

COMMENT CONTACTER VOS POSTES DE POLICE?

Rendez-vous sur le site www.police.be/5330/ pour savoir, selon le nom de votre rue, qui sont vos inspecteurs de quartier et comment les contacter

■ **District Centre**
Téléphone: 071/21.02.02 ou 071/21.02.03
Mail: zp.charleroi.quartier.centre@police.belgium.eu
Adresse: 67, Boulevard Mayence
6000 Charleroi

■ **District Nord**
Téléphone: 071/21.16.60
Mail: zp.charleroi.quartier.nord@police.belgium.eu
Adresse: 368, Chaussée de Bruxelles
6040 Jumet

■ **District Sud**
Téléphone: 071/86.18.01
Mail: zp.charleroi.quartier.sud@police.belgium.eu
Adresse: 38, Allée E
6001 Marcinelle

■ **District Est**
Téléphone: 071/86.15.91 ou 071/86.40.50
Mail: zp.charleroi.quartier.est@police.belgium.eu
Adresse: provisoirement au 14, boulevard Mayence à 6000 Charleroi en attendant la fin des travaux de rénovation du poste de Montignies-sur-Sambre

■ **District Ouest**
Téléphone: 071/21.17.43
Mail: zp.charleroi.quartier.ouest@police.belgium.eu
Adresse: 26, rue de Crayencour
6030 Marchienne-au-Pont



Dans vos quartiers



LES ARTISTES ARRIVENT À LA CITÉ PARC!

Du 28 septembre au 4 octobre, la Cité Parc à Marcinelle vivra au rythme du théâtre forain. La très reconnue Compagnie des Nouveaux Disparus a en effet choisi ce quartier carolo pour s'installer cet automne! Au programme, du théâtre bien entendu, mais aussi une foule d'animations gratuites.

Ceux qui ont un peu de mémoire se souviendront de leur arrivée, en 2017. Ceux qui ont beaucoup de mémoire pourraient se souvenir de leur passage au début des années 2000. Mais une chose est sûre, aucun habitant de la Cité Parc n'oubliera leur venue en 2019! La Compagnie des Nouveaux Disparus, compagnie de théâtre itinérant a décidé de revenir dans le quartier et de taper encore plus fort!

«Le projet de notre Compagnie est centré sur les quartiers et leurs habitants. On aime travailler dans des endroits comme la Cité Parc et apporter des spectacles dans des lieux où il n'y en a pas souvent. On commencera donc à faire bouger le quartier dès le 28 septembre, où on arrivera avec notre immense tente et notre campement» explique-t-on du côté de la Compagnie. «Ensuite, on ira chercher les habitants. On ira à leur rencontre directement. Et cela ira crescendo.»

La Compagnie prévoit en effet une grande journée d'animation, avec une représentation de leur pièce «L'épopée Gipsy» et un souk associatif. «Nous avons donc mobilisé la plupart de nos partenaires», explique Fadel Azzouzi, directeur gérant de La Sambrienne. «C'est une belle opportunité pour les habitants de rencontrer une série de services utiles et d'associations qui

peuvent travailler avec eux, faire vivre leur quartier...» La Régie de Quartier, bien sûr, mais aussi le CRIC, la Maison de l'Adolescent, l'ASBL Formidable, des Maisons de Jeunes, l'ASBL Beezou, ... Tous seront présents, prêts à vous offrir une journée de fête. Et à prolonger ce projet avec vous, tout au fil de l'année!

En pratique:

Implantation du 28 septembre au 4 octobre, au pied du bloc 4 de l'avenue du Chili à Marcinelle.

Représentation les 2, 3 et 4 octobre. Souk associatif le 2 octobre. Participation au souk gratuite, pièce de théâtre gratuite pour les locataires de La Sambrienne.

www.lesnouveauxdisparus.be

Location



A LOUER



En plus des attributions de logements sociaux,
La Sambrienne dispose de logements à loyer abordable*



LOYER 450€

Rue Turenne n°5/001
CHARLEROI
2 chambres

PEB

B



LOYER 550€

Route de Mons n°12/011
MARCHIENNE-AU-PONT
2 chambres

PEB

B



LOYER 654,72€

Avenue du Centenaire n°123/014
CHARLEROI
2 chambres

PEB

A+



LOYER 630,28€

Rue André Renard n°12
MARCINELLE
2 chambres

PEB

A



LOYER 513,54€

Rue des Hamendes n°33/001
LODELINSART
1 chambre

PEB

A



LOYER 303,84€

Boulevard Zoé Drion n°29/022
CHARLEROI
1 chambre

PEB

B

* Des conditions de revenus s'appliquent: vous devez disposer d'un revenu minimum de 29.100€ (pour une personne seule) et 36.400€ (pour plusieurs personnes)

Retrouvez tous nos logements à louer sur www.lasambrienne.be

Si vous êtes intéressés et que vous pensez être dans les conditions d'admission, n'hésitez pas à nous contacter. C'est avec plaisir que nous vous renseignerons.

Service Promotion Locative
promotion@lasambrienne.be - 071/272.000

la **Sambrienne**.be



la **Sambrienne**



A VENDRE



la **Sambrienne**.be

TERRAIN

> Séance de vente

Les ventes sont organisées sous forme de vente aux enchères à la Maison des Notaires, Quai Arthur Rimbaud 14 à 6000 CHARLEROI. Prochaine vente:

mardi 3 décembre à 13h



> Procédure

La procédure de vente prévoit une priorité en cascade pour (1) les locataires de La Sambrienne, ensuite (2) les candidats locataires de La Sambrienne, (3) les locataires d'une autre société de logement de service public (SLSP), (4) les candidats locataires d'une autre SLSP, (5) les pouvoirs locaux et finalement (6) les personnes physiques ou morales de droit privé. À défaut d'offre dans la catégorie (1), priorité est donnée à la catégorie (2) et ainsi de suite.

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Par mail à info@lasambrienne.be
Par téléphone au 071/272.000



26.000€

Terre des Bois
COUILLET
TERRAIN

GARAGES



23.000€

Cité Bellevue
JUMET
3 garages privés



www.lasambrienne.be

Rue Emile Vandervelde
face aux 37 et 39
6042 Lodelinsart

- Batterie de 5 garages dont 4 actuellement loués **45.000€**
- Batterie de 6 garages dont 3 actuellement loués **54.000€**

Consultez
régulièrement
notre site internet pour
obtenir les
informations à jour
www.lasambrienne.be

Immo



A VENDRE

MAISONS



71.000€ 
Rue des Cerisiers, 15
MARCHIENNE-AU-PONT
3 chambres



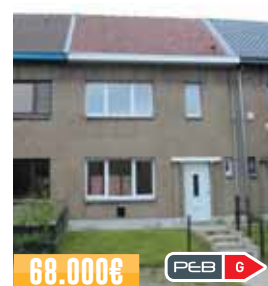
69.000€ 
Rue des Cerisiers, 29
MARCHIENNE-AU-PONT
3 chambres



74.000€ 
Rue des Cerisiers, 7
MARCHIENNE-AU-PONT
3 chambres



58.000€ 
Place des déportés, 8
MARCHIENNE-AU-PONT
2 chambres



68.000€ 
Rue Octave Germain, 19
JUMET
3 chambres



52.000€ 
Rue Vandervelde, 11
LODELINSART
4 chambres



Retrouvez toutes nos maisons
à vendre sur www.lasambrienne.be

lasambrienne.be

Les prix affichés
correspondent à
la mise à prix de
départ lors des
séances de vente.
Document non
contractuel – sous
réserve d'erreurs, de
fautes de frappe et
d'impression.



* Il est possible que certains biens sous compromis de vente soient
remis à vendre en cas de désistement des candidats. Consultez
régulièrement notre site internet pour obtenir les informations à jour.



132.500€ 

RUE CAYAUDERIE, 290
CHARLEROI

Cave – RDC : hall, séjour, cuisine, toilette

1^{er} étage : hall de nuit, 2 chambres, toilette

2^e étage : hall, 2 chambres, toilette





VOICI VOS REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CCLP

En tant que locataire ou propriétaire d'un logement ayant appartenu à une société de logement, vous êtes représenté au sein de La Sambrienne par un CCLP (comité consultatif de locataires et de propriétaires), c'est-à-dire un groupe d'habitants bénévoles.

Ce comité est responsable, entre autres, d'accueillir les nouveaux locataires, d'organiser des activités et des animations de quartier, de donner son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements, ou encore de contrôler et approuver les charges locatives.

Désormais, si vous souhaitez entrer en communication avec un membre du bureau du CCLP de La Sambrienne, un responsable d'antenne locale ou un de nos représentant auprès du Conseil d'Administration, nous vous invitons à former uniquement les numéros de GSM suivants :

Membre			Téléphone	Responsable de l'antenne de
Michel	DALOZE	Président – Administrateur Régie quartier	0471/59 34 39	
Roger	HERNALESTEEN	Vice-Président – Réfèrent locatif	0471/59 34 53	Lodelinsart
Serge	LOSSIGNOL	Administrateur Régie quartier Secrétaire	0471/59 51 28	
Michele	ARCURI	Secrétaire adjoint	0476/21 38 62	
Denise	CARESTIATO	Trésorière	0497/20 72 46	
Daniel	LIONNET	Trésorier	0498/65 45 39	
Maryse	REMACLE	Administratrice – Réfèrent locative et en communication	0475/85 35 91	
Claude	QUAIRIAUX	Administrateur Réfèrent technique et en communication	0470/20 29 99	GERPINNES et COUILLET
José	DEPAUW		0471/79 18 70	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Sébastien	BUELENS	Réfèrent technique	0476/21 15 41	MARCHIENNE-AU-PONT
Claudine	STEVENS		0471/59 37 56	DAMPREMY
Bernard	VERMASSEN		0495/69 19 17	GOSELIES
Alain	VANVOLXEM		0494/68 51 92	MARCINELLE
Mario	BIANCUCCI	Responsable adjoint		MARCINELLE
Robert	MACCA		0489/38 82 33	CHARLEROI NORD



DEMANDE DE TRANSFERT

DES CONDITIONS S'APPLIQUENT!

**Vous êtes locataire à La Sambrienne
et vous souhaitez demander un transfert vers un autre logement**

ETAPE 1

**Vérifiez que vous respectez
les trois conditions d'admission**

❶ **Votre dossier administratif
doit être à jour:** composition de ménage,
déclaration des revenus, etc...

❷ **Vous devez occuper votre logement
depuis au minimum trois ans.**

Sauf pour les cas suivants:

- mon logement n'est plus proportionné en terme de nombre de chambres au sens où l'entend l'Arrêté du Gouvernement wallon organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement (SWL) ou par les sociétés de logement de service public.

- pour des raisons d'urgence sociale ou de cohésion sociale:

- l'urgence sociale doit être acceptée par une décision motivée du Comité d'Attribution prise sur avis conforme du commissaire de la SWL et répondre simultanément aux conditions suivantes: la situation doit être récente, le péril encouru doit être imminent et la situation doit exiger une solution dans les plus brefs délais.
- la cohésion sociale doit être acceptée par une décision motivée du Comité d'Attribution prise sur avis conforme du commissaire de la SWL et répondre au minimum à l'une des conditions suivantes: le transfert doit favoriser l'accès à un logement décent, l'insertion socio-professionnelle, l'accès

à la santé et traitement des assuétudes ou le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

- afin d'obtenir un logement présentant des facilités d'accès quant à sa structure ou sa localisation pour des personnes présentant des problèmes médicaux attestés par un médecin et acceptés par une décision motivée du Comité d'Attribution prise sur avis conforme du commissaire de la SWL.

❸ **Vous devez être en règle de paiement.**

Le transfert ne pourra pas être réalisé si votre compte financier présente un retard supérieur à 800€ et si votre plan d'apurement n'est pas respecté depuis au minimum 12 mois consécutifs.

ETAPE 2

Comment vous inscrire?

Vous avez deux possibilités:

- ❶ Soit en suivant les instructions sur notre site web:



www.lasambrienne.be

Vous y trouverez le formulaire adéquat que vous pourrez remplir et nous soumettre directement de chez vous.

- ❷ Soit en vous présentant en nos bureaux, accessibles sans rendez-vous dans les limites de la délivrance des tickets de gestion des files d'attente.

**Boulevard Jacques Bertrand 48
(3^e étage) à 6000 Charleroi
Du lundi au jeudi: 8h30 - 11h30**

ETAPE 3

Et après?

- Les demandes de transfert sont inscrites dans le registre et classées par motivation (la raison de la demande) et par ancienneté.

En résumé, l'on retient que sont prioritaires les demandes de mutation de locataires occupant un logement non proportionné:

1. D'abord, la demande de mutation motivée par le fait que le logement actuel est

trop grand par rapport à la composition de ménage (sous-occupation).

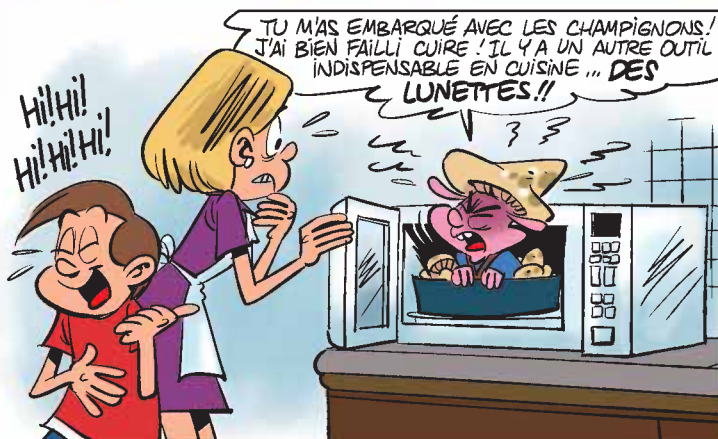
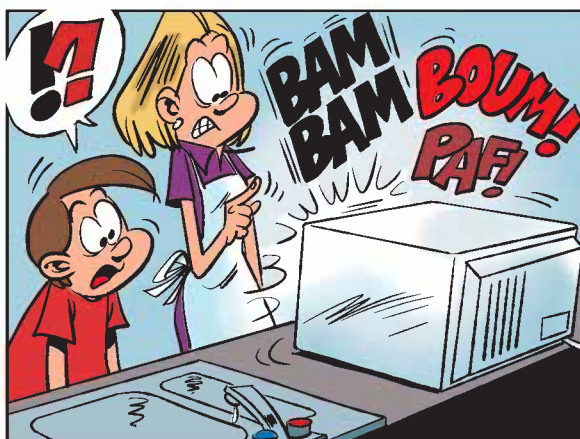
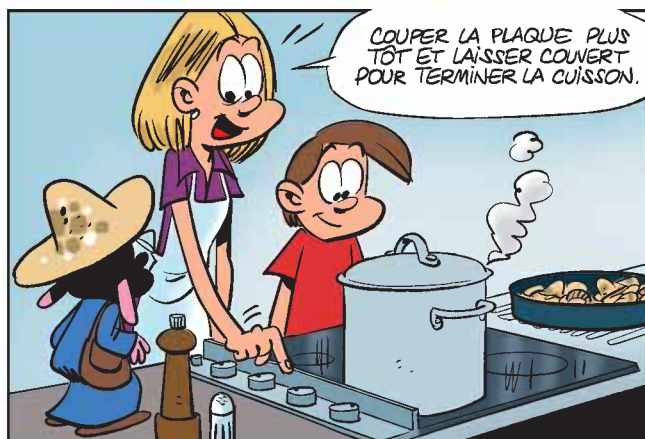
2. Ensuite, la demande de mutation motivée par le fait que le logement est trop petit par rapport à la composition de ménage (sur-occupation).

Figure seulement ensuite la mutation pour convenances personnelles (logement actuellement proportionné à la composition de ménage).

- Quand un logement est attribué, La Sambrienne informe le locataire par courrier.

- Un nouveau loyer et un nouveau contrat de bail sont établis lorsqu'un autre logement est attribué au locataire. Le nouveau loyer est appliqué le jour du transfert.
- Sauf dérogation motivée, la demande de transfert d'un ménage ayant refusé un logement est radiée.
- Après radiation, une demande de transfert ne peut être réintroduite qu'après un délai de six mois à dater du jour de la notification de l'attribution du logement.

MICRO-GAFFE



Pratiques et devoirs du locataire

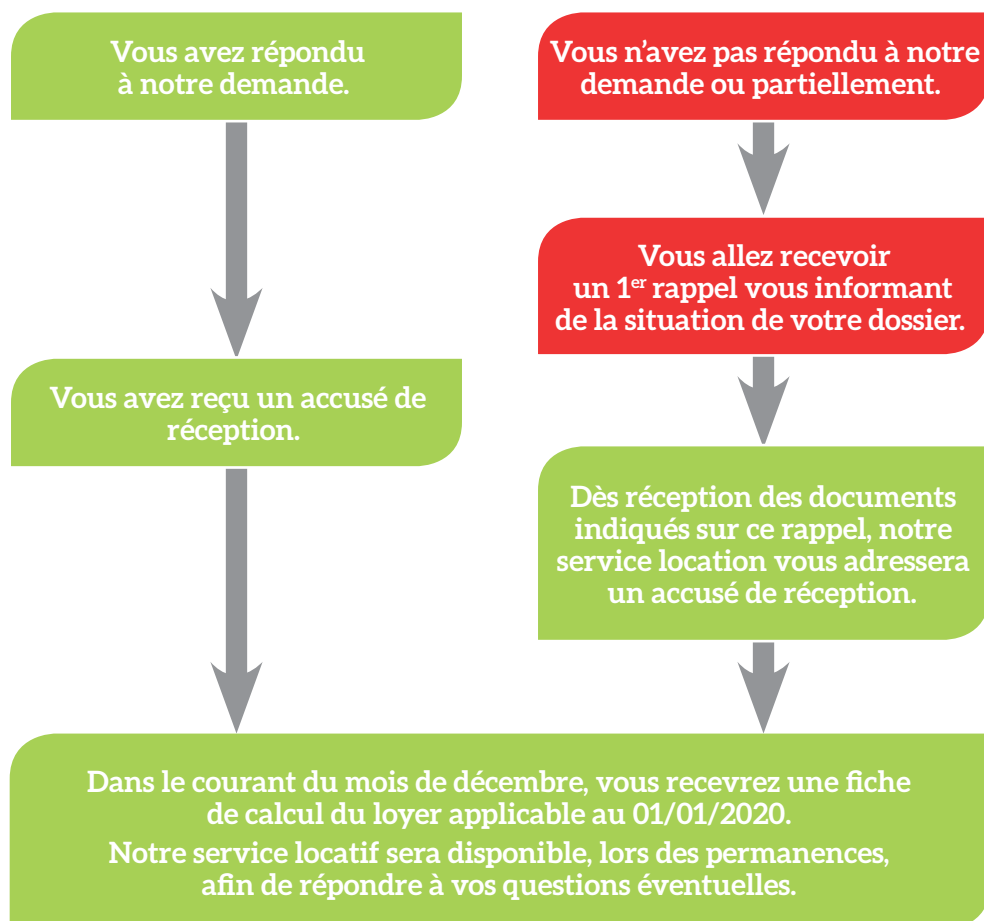


CALCUL DU LOYER AU 1^{ER} JANVIER 2020

POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

Comme annoncé dans notre précédent numéro, un premier courrier précisant les documents nécessaires au calcul du loyer, au 1^{er} janvier 2020, a été adressé à l'ensemble des locataires, dans le courant de ces mois de juillet et août 2019.

Aussi, estimons-nous utile de vous informer du suivi de la procédure mise en place:



Dans le cadre de cette procédure, le dernier rappel prend la forme d'un **recommandé** adressé, dans le courant du mois d'octobre, **SI le dossier demeure incomplet**, compte tenu des informations en possession de la société.

Ce courrier s'inscrit dans le cadre de la disposition de l'arrêté du Gouvernement Wallon suivant laquelle en cas de refus de fournir les renseignements nécessaires pour l'établissement du loyer, faisant suite à un rappel adressé par la société au membre du ménage sous la forme d'une lettre recommandée, comme en cas de déclaration inexacte ou incomplète d'un membre du ménage, la société peut porter le loyer au montant maximum ou résilier le bail moyennant préavis (Art. 28 de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 6 septembre 2007).

Nos services ont bien conscience du fait que la production de documents nécessaires au calcul du loyer s'inscrit dans le cadre de démarches administratives que l'on peut trouver rébarbatives. C'est d'ailleurs pour cette raison que La Sambrelienne a déjà œuvré à une simplification administrative décrite dans notre précédent numéro. Restent donc les renseignements sollicités par courrier pour lesquels notre service location a besoin de votre collaboration. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous !



COMMENT UTILISER CORRECTEMENT UN EXTINCTEUR?

De nombreux extincteurs sont répartis dans l'ensemble du patrimoine de La Sambrienne. Bien qu'il s'agisse d'une obligation légale, La Sambrienne est particulièrement attentive à la sécurité des immeubles et de leurs occupants. Notre service des équipements de sécurité incendie, en collaboration avec nos sous-traitants spécialisés, veille à l'entretien et au renouvellement du matériel et installations de secours avec le plus grand soin et professionnalisme.

Toutes les précautions et les meilleurs comportements, s'ils diminuent grandement le risque d'incendie, ne permettent pas toujours de l'éviter. Les locataires se trouvent alors en première ligne et il est primordial de réagir avec les bons gestes et les bons réflexes.

Il est très utile de bien maîtriser l'utilisation d'un extincteur. Bien utilisé, il peut arrêter ou retarder l'expansion du feu jusqu'à l'arrivée des services de secours. Les dégâts peuvent être limités et, le plus important, des vies sauvées.

Face au feu, la plupart d'entre nous seront vite envahis par le stress ou la panique. Difficile dans ces circonstances de commencer à lire calmement le mode d'emploi de l'extincteur et de l'utiliser de la manière la plus efficace possible.

Voici quelques explications quant à la bonne utilisation d'un extincteur. Prenez-en connaissance en toute tranquillité et n'hésitez pas à relire régulièrement cet article et répéter les bons gestes afin d'être prêt le cas échéant.



Nous rappelons que le mode d'emploi est toujours repris sur l'extincteur

La durée d'utilisation d'un extincteur étant très courte, moins d'une minute, il est essentiel de l'utiliser correctement pour être efficace.

1
**AVANT TOUT
PREVENIR LES
SERVICES DE
SECOURS**

Pompiers
Ambulances

➔ **112**

2
Tirer sur la
goupille

3
Appuyer sur le
levier

4
Viser la base des
flammes

5
Faire un
mouvement de
balayage latéral
avec le flexible

6
Garder ses
distances
et répéter
l'opération
à une distance
de 3 ou 4 m
du foyer

**NE PAS PRENDRE DE RISQUE INCONSIDÉRÉS,
PARTIR IMMÉDIATEMENT SI VOUS NE POUVEZ PAS ÉTEINDRE LE FEU.**
Evacuez immédiatement les lieux, en fermant toutes les portes derrière vous pour ralentir la progression du feu.
Ne jamais utiliser l'ascenseur.



LA SAMBRIENNE S'ENGAGE POUR VOTRE SÉCURITÉ



Bien réagir en cas d'incendie, c'est important. Le faire avec le bon matériel, c'est encore mieux. La Sambrienne investit plus de 677.000 euros donc chaque année pour garantir votre sécurité.

Plusieurs marchés contribuent à votre sécurité, à vous avertir en cas d'incendie et à vous permettre d'avoir les bons réflexes en attendant les services de secours.

■ **Location et entretien du matériel de lutte contre l'incendie** (extincteurs, sprinklage, dévidoirs, hydrants, bornes d'incendie ...)

- Afin de lutter efficacement contre les flammes, plusieurs systèmes existent. La Sambrienne les entretient, grâce à ce marché passé avec la société SICLI. Il prévoit un investissement de plus d'1.7 millions en 8 ans. En plus, chaque année, nous prévoyons un budget de 22.000€ pour remplacement d'extincteurs à renouveler. Certains sont en effet vandalisés, ou ont simplement atteint la fin de leur «vie».
- Pour un montant d'offre de 1.709.069,82 € TVAC / 8 ans, et un budget de ± 22.000 € par an pour le remplacement d'extincteurs à renouveler, vandalisés.

■ **Remplacement et maintenance full omnium des installations de détection incendie**

- Être averti rapidement en cas de danger, c'est capital. Pour cela, la Sambrienne travaille avec la société GIMI pour l'uniformisation de toutes les installations de détection incendie selon les dernières normes et les avis du Service Régional Incendie. Cela représente un investissement de plus de 2.5 millions d'euros en 10 ans. Notons aussi que 160 centraux incendie ont été remplacés depuis 2017.

■ **Enlèvement, remplacement, entretien et maintenance des installations de détection gaz**

- Autre danger, autre moyen de garantir votre sécurité. Avec la société GIMI, nous prévoyons le remplacement des systèmes de détection gaz de + de 5 ans. Cela représente près de 130.000€ en 4 ans.

■ **Maintenance des équipements collectifs**

- Les grands immeubles ont besoin d'équipement supplémentaires. On peut y prévoir, toujours sur recommandation des services compétents, des portes coupe-feu, des issues de secours, des dispositifs de désenfumage, d'éclairage de sécurité, ou de protection contre la foudre ... Ce marché de plus de 160.000 € par an passé avec la société VEOLIA veille à l'entretien de ces équipements.

Au total, c'est donc plus de 677.000€ par an qui sont investis dans les équipements de sécurité. Et pour bien les utiliser, on peut aussi compter sur un marché de services Conseil et assistance en matière de sécurité des installations techniques.

Ajoutons que La Sambrienne mène actuellement le remplacement de TOUS les détecteurs incendie individuels de son parc immobilier, avec un agent qui s'occupe de cette tâche à temps plein. Et pour les habitants se sentant concernés par cette question, il est même possible d'en demander le placement (si on n'est pas équipés), gratuitement et en ligne.

(<https://www.lasambrienne.be/locataires/jegere-mon-logement/entretenir-son-logement/detecteur-incendie/>)



FLEURUS / FONTAINE-L'EVÊQUE / GERPINNES / MONTIGNY-LE-TILLEUL

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES (conteneurs verts, selon la commune)

	FLEURUS	FONTAINE-L'EVÊQUE	GERPINNES	MONTIGNY-LE-TILLEUL	CHARLEROI
LUNDI	FLEURUS 1 WANFERCÉE-BAULET LAMBUSART				DAMPREMY LODELINSART MARCHIENNE-AU-POINT
MARDI	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE		CHARLEROI GOUTROUX MONCEAU-SUR-SAMBRE
MERCREDI		FONTAINE-L'EVÊQUE FORCHIES-LA-MARCHE LEERNES		LANDELIES MONTIGNY-LE-TILLEUL	JUMET ROUX MONT-SUR-MARCHIENNE
JEUDI					COUILLET MARCINELLE RANSART
VENDREDI	FLEURUS 3 SAINT-AMAND BRYE, WAGNELÉE WANGENIES 2^{EME} PASSAGE: (SAC BLANC) FLEURUS-CENTRE VIEUX CAMPINAIRE				CHARLEROI GILLY GOSSELIES MARCHIENNE-DOCHERIE MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

JOURS FÉRIÉS	DATES	REMPLACEMENT
Toussaint	Vendredi 1 ^{er} novembre 2019	Samedi 2 novembre 2019
Armistice	Lundi 11 novembre 2019	Samedi 9 novembre 2019
Noël	Mercredi 25 décembre 2019	Samedi 28 décembre 2019
Nouvel An	Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	Samedi 4 janvier 2020

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE – CHARLEROI

	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
CHARLEROI	4-18	4-18	8-22	8-22	6-20	6-20
COUILLET	24	10-24	28	14-28	26	12-26
DAMPREMY	7	7-21	4	4-18	2	2-16
DOCHERIE	25	11-25	29	15-29	27	13-27
GILLY	18	4-18	22	8-22	20	6-20
GOSSELIES	25	11-25	29	15-29	27	13-27
GOUTROUX	15	1-15	19	5-19	17	3-17
JUMET	9	9-23	13	13-27	11	11-28
LODELINSART	14	14-28	9	9-25	9	9-23
MARCHIENNE-AU-POINT	21	7-21	18	4-18	16	2-16
MARCINELLE	3	3-17	7	7-21	5	5-19
MONCEAU-SUR-SAMBRE	15	1-15	19	5-19	17	3-17
MONT-SUR-MARCHIENNE	23	9-23	27	13-27	28	11-28
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	11	11-25	15	15-29	13	13-27
RANSART	17	3-17	21	7-21	19	5-19
ROUX	2	2-16	6	6-20	4	4-18

CONSULTEZ
LE SITE WEB!
Plein d'infos sur
www.tibi.be

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
FLEURUS 1	14	14-28	9	9-25	9	9-23
FLEURUS 2	8	8-22	12	12-26	10	10-24
FLEURUS 3	11	11-25	15	15-29	13	13-27
FONTAINE-L'EVÊQUE	2	2-16	6	6-20	4	4-18
GERPINNES	1	1-15	5	5-19	3	3-17
MONTIGNY-LE-TILLEUL	16	2-16	20	6-20	18	4-18

tibi



ADRESSES DES RECYPARCS

- > Anderlues / Rue du Terril
- > Chapelle-lez-Herlaimont / Allée de la Valériane
- > Charleroi I (Couillet 1) / Rue de Marcinnelle
- > Charleroi II (Ransart) / Rue des Rapses
- > Charleroi III (Couillet 2) / Chaussée de Châtelet
- > Châtelet (Châtelaineau) / Rue Coron du Gouffre
- > Courcelles / Rue de Binche
- > Fontaine-l'Évêque / Rue du Pétria
- > Fleurus / Rue de Mellet
- > Gerpinnes (Joncret) / Rue J.-J. Piret
- > Ham-sur-Heure/Nalinnes / Chemin de Hameau
- > Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies) / Rue du Cadeau
- > Montigny-le-Tilleul (Landelies) / Chemin de la Falgeotte
- > Pont-à-Celles (Luttre) / Gare de Luttre

Les recyparcs de Montigny-le-Tilleul et de Charleroi II (Ransart) accueillent les petites et moyennes entreprises (PME) de la zone Tibi.

Les autres recyparcs restent accessibles uniquement aux particuliers.

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00.
Le samedi de 9h15 à 17h30.

Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés
(01/05, jeudi de l'Ascension, 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12)

Pas de transport ?

N'hésitez pas à faire appel au taxi-déchets de Tibi, un service d'enlèvement de déchets à domicile payant. Infos : 0800/ 94 234



TRANSMETTRE

plutôt que jeter !



COLLECTE DE JOUETS

EN BON ÉTAT, À L'EXCLUSION DES PELUCHES ET JOUETS À PILES

Samedi

19 octobre

dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES








**CONSULTEZ
LE SITE WEB!**
 Plein d'infos sur
www.tibi.be

NOS BUREAUX
SERONT FERMÉS LE :
1^{er} novembre 2019
11 novembre 2019
24 et 25 décembre 2019

Contacts

Participez à
notre QUIZZ!

10 gagnants!

Vous êtes un lecteur attentif de notre magazine et de toutes ses rubriques? Vous pourrez certainement répondre aux questions du quizz ci-dessous. Vous pouvez jouer jusqu'au **31 octobre 2019 à minuit**.

Pour participer, rendez-vous sur notre site www.lasambrienne.be/concours. Bonne chance!

Les dix gagnants seront sélectionnés par tirage au sort parmi les bonnes réponses et avertis personnellement.

Question 1

En cas d'incendie, avant toute chose :

- A. Je lève les bras au ciel et maudis le hasard et ma malchance.
- B. Je panique, cours en hurlant autour du feu et y jette un pot de fleurs.
- C. Je reste calme et préviens les secours au 112.

Question 2

Pour introduire une demande de transfert, deux possibilités :

- A. Le site internet www.lasambrienne.be et les permanences de Charleroi.
- B. Le pigeon voyageur et les permanences de Charleroi.
- C. Le site internet www.lasambrienne.be et croiser les doigts.

Question 3

J'ai des jouets dont mes enfants ne se servent plus :

- A. Je les stocke jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de place dans leur chambre.
- B. Je les rapporte le 19 octobre au Recyparc, pour qu'ils aient une seconde vie.
- C. Je les oblige à jouer avec.
De mon temps, j'aurais aimé avoir tout ça...

Attention: les formulaires de participation doivent être complétés avant le 31 octobre 2019 à minuit et seulement via formulaire sur notre site www.lasambrienne.be/concours.

Les formulaires complétés à partir du 1^{er} novembre 2019 ne seront pas pris en compte. Une seule participation par locataire sera tolérée. Si vous participez plusieurs fois, seul votre premier formulaire sera pris en compte.

UN SITE INTERNET: www.lasambrienne.be
Disponible 24h/24 - 7j/7

EMAIL: info@lasambrienne.be

UN NUMÉRO UNIQUE: 071/272.000

- Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence
Service dépannages et urgences
> Du lundi au jeudi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
> Le vendredi: de 8h30 à 11h30

- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert
Service Locatif et Social
> Du lundi au vendredi: de 8h30 à 11h30

POUR NOUS RENCONTRER

- Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence
Service dépannages et urgences - Avenue du Chili, 18 à 6001 Marcinelle
> Du lundi au jeudi: de 13h00 à 16h00

- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert
Service Locatif et Social - Boulevard Jacques Bertrand, 48 à 6000 Charleroi
Du lundi au jeudi: de 8h30 à 11h30

POUR NOUS ÉCRIRE

- Tous les courriers doivent être adressés au siège social, rue Trieu Kaisin, 70 à 6061 Montignies-sur-Sambre